

« Bien dans mes pieds - Bien dans ma ville » Appel à participants

13 juillet 2023

Le centre hospitalier de Roanne a mis en place depuis le mois de mars un programme nommé « Bien dans mes pieds – Bien dans ma ville ». Ce programme, répondant à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est basé sur la prévention en EHPAD et repose sur trois principes tels que la prévention des chutes, la promotion de l'activité physique adaptée (APA) et l'élaboration d'actions collectives visant à décloisonner l'EHPAD par rapport à son environnement extérieur.

Ce programme s'adresse aux plus de 75 ans et répond ainsi à un besoin du territoire où les seniors n'ont pas accès aux associations ou clubs proposant de l'activité physique adaptée. Il permet également de répondre aux recommandations du plan antichute 2022 en déployant des actions coordonnées de professionnels phare dans la prévention des chutes : l'enseignant en APA, l'ergothérapeute et la diététicienne.

Deux cycles ont déjà été réalisés sur le 1^{er} semestre 2023 et nous prévoyons deux cycles pour le 2nd semestre.

Nous lançons un appel à candidature afin de recruter de nouveaux participants pour les nouveaux cycles du programme qui débuteront en septembre. Vous trouverez ci-dessous les critères d'inclusion et d'exclusion :

Critères d'inclusion : <ul style="list-style-type: none">- 75 ans ou plus- Périmètre de marche supérieur à 25 mètres avec ou sans aide technique	Critères d'exclusion : <ul style="list-style-type: none">- Surdit� non appareill�e- Patient pr�sentant des troubles cognitifs (MMS > � 20 minimum)- Troubles visuels importants
--	---

Les personnes pouvant int grer le programme peuvent  tre au domicile (y compris   la sortie d'un SSR ou d'un s jour d'hospitalisation.)

Un certificat de non contre-indication   la pratique d'une activit  physique adapt e devra  tre fourni par le m decin traitant.

Le programme Bien dans mes pieds – Bien dans ma ville se d clinera sur douze semaines   raison d'une s ance par semaine, ayant lieu sur le site de Bonvert (de 14h30   16h30).

Le transport vers le site de Bonvert seront pris en charge et s'effectueront en collectif (type minibus). De ce fait, il est indispensable que les participants soient capables de monter dans un minibus.

Lors des ateliers collectifs, les participants (au maximum 10 par cycle) b n ficieront de s ances d'activit  physique adapt e ainsi que de s ances d' ducation   la sant  sur le th me de la pr vention des chutes.

→ Pour avoir plus d'informations, n'h sitez pas   nous  crire   l'adresse suivante :
pauline.rivollier@ch-roanne.fr ou   nous appeler au 04.77.44.35.91
(num ro joignable   partir du 21/08).